Déclaration sur l’honneur et engagements

Éléments complémentaires JEI

Je- Nous[[1]](#footnote-1) soussigné(s) (Nom(s) – Prénom(s) et qualité, agissant en tant que personne(s) habilitée(s) à engager l’entreprise[[2]](#footnote-2)

…………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………

Certifie – certifions3 que l’entreprise…………………………………...………………………………………….………………….

est informée des dispositions qui suivent et s’engage à les respecter[[3]](#footnote-3) :

L’entreprise remplit les conditions requises pour le schéma “Jeune Entreprise Innovante”, en particulier (veuillez cocher s’il vous plait la case la plus appropriée) :

L’entreprise remplit les conditions d’une jeune entreprise innovante, au moins 10 % du total de ses coûts d'exploitation au cours d'une au moins des trois années précédant l'octroi de l'aide ou, dans le cas d'une jeune pousse sans historique financier, au cours de l'exercice courant, le chiffre étant certifié par un auditeur externe ;

ou

L’entreprise est capable de démontrer, au moyen d'une évaluation effectuée par un expert extérieur, qu'elle développera, dans un avenir prévisible, des produits, services ou procédés neufs ou substantiellement améliorés par rapport à l'état de la technique dans le secteur considéré, et qui présentent un risque d'échec technologique ou industriel. Ce critère sera ainsi évalué par un expert externe nommé par le Ministère de l'Economie (selon la description fournie dans le plan d'affaires) ;

Au regard des dispositions de l’annexe I du Règlement général d’exemption par catégorie No 651/2014, l’entreprise déclare être une petite entreprise, et qu’elle n’entretient aucune relation avec une autre entreprise active sur le même marché ou marché contigu en agissant de concert à travers une personne physique ou un groupe de personnes physiques, représenté(e), par exemple, au niveau du conseil d’administration, de l’actionnariat ou de la gestion journalière;

L’entreprise affirme ne pas avoir repris l’activité d’une autre entreprise, ni d’avoir distribué de bénéfices et de ne pas être issue d’une concentration.

Le projet n'a pas été lancé avant la soumission de la demande d'aide au Ministère de l'Économie ;

L’entreprise dispose ou mettra en place, avant le démarrage des activités faisant l’objet de cette demande d’aide, un dispositif de suivi des coûts afférents aux activités qui permettra de justifier les coûts imputés à ces activités et de les auditer ;

Les activités faisant l’objet de cette demande d’aide ne sont pas réalisées, en totalité ou en partie, pour le compte d’un tiers ;

L’entreprise sera propriétaire de tout résultat issu faisant l’objet de cette demande sous forme de know-how ou de propriété intellectuelle ;

L’entreprise n’a pas demandé ni obtenu d’aide au titre du soutien aux jeunes entreprises innovantes avant la présente demande ;

1. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-1)
2. Pouvoir de signature à joindre à la demande, si différent de l’extrait RCSL [↑](#footnote-ref-2)
3. Cocher les cases correspondantes [↑](#footnote-ref-3)